



Mon choix c'est l'Unsa

## Lettre d'information n°260 du 26/11/2013



### Sommaire :

- Grève du 5 décembre : le SE-Unsa n'appelle pas à la grève.
- Prochaine réunion d'Information Syndicale à Valence le mercredi 4 décembre.
- Résultats de la CAPD promotions du 26/11/2013
- Direction d'école - Chantiers métier
- Groupe de travail sur les règles du mouvement

## Grève du 5 décembre : le SE-Unsa n'appelle pas à la grève.



Le SE-Unsa n'appelle pas à la grève le 5 décembre.

La grève est un moyen d'action qui engage à renoncer à une journée de salaire. Pour le SE-Unsa, elle ne peut constituer un réflexe automatique. Alors que s'ouvrent les chantiers métiers, ce n'est pas la réponse appropriée aux revendications légitimes de notre profession pour obtenir des avancées concrètes.

- Une journée de salaire, ça compte
- Les préoccupations « métiers » sont l'objet des discussions qui s'ouvrent.
- Une mobilisation efficace a besoin de messages clairs
- Une mobilisation efficace se construit dans le temps
- Une mobilisation efficace a besoin de visibilité
- La grève peut couper notre profession de l'opinion publique et empêcher des avancées

**Déterminé à être utile, le SE-Unsa n'appellera pas à la grève le 5 décembre.**

[Lire l'article complet](#)

## Prochaine Réunion d'Information Syndicale à Valence le mercredi 4 décembre



Chaque enseignant du 1<sup>er</sup> degré peut participer aux réunions d'informations syndicales (cf. [note de rentrée du 26 août 2013](#)).

La **demande** est à transmettre à l'IEN **une semaine à l'avance**. Chaque agent peut bénéficier jusqu'à **2 demi-journées par année scolaire**, ce temps est à **déduire** du temps consacré aux **animations pédagogiques**. Vous trouverez ci-joint le **modèle de lettre** pour annoncer votre participation.

**Deux sessions** de réunions sont organisées, une à l'**automne 2013** et la seconde au **printemps 2014**.

La prochaine réunion (dernière avant la session du printemps 2014) aura lieu le **mercredi 04 décembre 2013 à Valence**. Maison des Syndicats, de 9h à 12h. **Vous avez jusqu'au mercredi 27 novembre pour faire parvenir à votre IEN la lettre l'informant de votre participation cette RIS.**

**Afin de vous accueillir aux mieux lors de ces réunions n'hésitez pas aussi à nous avertir de votre présence (04.75.35.58.83 ou 07@se-uns.org).**

## Résultats de la CAPD de Promotion du 26/11/2013

La CAPD d'avancement des Instituteurs et Professeurs des écoles s'est tenue le **26 novembre à la DSDEN de Privas**.

Le SE-UNSA ne diffusera pas de liste nominative après la CAPD, dans un souci de respect de la confidentialité des informations transmises par l'administration.

A l'issue de cette CAPD, le SE-Unsa de l'Ardèche a contacté individuellement (mail, téléphone) les collègues concernés par ces promotions qui se sont adressés à notre syndicat.



### BAREMES DES DERNIERS PROMUS CORPS DES P.E.

	GCH	CH
5	25,000	
6	29,497	28,000
7	33,500	32,500
8	39,000	37,997
9	45,000	45,000
10	56,394	52,364
11	68,039	64,997

Barème de promotion : AGS + 2x dernière Note pédagogique

[La suite de l'article](#)

## Direction d'école – Chantiers métier



**Le chantier « direction » est attendu par la profession. Son impatience est grande de voir enfin traiter ce sujet.**

**La situation des directrices et directeurs d'école ne cesse de se dégrader.** L'enquête menée par le SE-Unsa, voici un an, a mis en évidence que nous étions passés du malaise à la souffrance au travail tant l'accumulation des tâches, leur complexité, pèsent sur leurs épaules. [...]

Lors de cette première réunion d'échanges, le SE-Unsa a acté les avancées contenues dans les propositions du ministère ([voir le compte rendu](#)) Malgré cela, les questions du temps et de reconnaissance financière restent en suspens.

[L'article complet ici](#)



Le 25 novembre 2013, le SE-Unsa, le Sgen-CFDT et GDID ont adressé un courrier au Ministre pour lui demander **d'avancer enfin sur le dossier de la direction d'école**. Dans le cadre des chantiers-métiers ouverts, la direction d'école fait l'objet de discussions qui doivent offrir d'autres perspectives aux directeurs d'école mais aussi plus largement aux adjoints car il y a nécessité à revoir le fonctionnement de l'école.

[Lire la lettre ouverte](#)

## Groupe de travail sur les règles du mouvement



Les règles du mouvement départemental des personnels du premier degré sont régies par une circulaire ([voir celle de l'année dernière](#)) et susceptibles d'évoluer d'une année sur l'autre.

Le groupe de travail sur les règles du mouvement 2014 aura lieu dans le courant du mois de décembre 2013.

[Voir le compte rendu de ce même groupe de travail, l'année dernière](#)



## Adhérer au SE-Unsa

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons une adhésion par prélèvements automatiques (en 7 fois sans frais si vous cotisez avant le 12/12/2013).

Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez), ou encore par carte bancaire par paiement sécurisé sur le site national du SE-Unsa [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org) ou en cliquant sur le lien ci-dessous.

[adhérer au SE-Unsa](#)

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre.**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

*Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous*



*Respectez l'environnement  
N'imprimez ce message que  
si nécessaire*

**Syndicat des Enseignants-Unsa de l'ARDECHE**

13, rue François Valleton  
BP 214  
07206 AUBENAS Cedex

Tel : 04.75 35 58 83  
Mail : [07@se-unsa.org](mailto:07@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/07/>

Twitter : [http://twitter.com/SE\\_Unsa](http://twitter.com/SE_Unsa)

